

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Commission du 15 janvier 2017

Présents : Mmes BEAUBIAT, BOVIN, GOUPILLON, MM. BOVIN, GOUPILLON,, LOUVEL, VIMONT

Excusés : MM BALTHAM, DUTACQ, NOYELLE.

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

CONVOCACTION

JOUY EN JOSAS AS

La Commission, compte tenu de l'absence de réponse du club de JOUY EN JOSAS et des problématiques que soulèvent les infractions aux licenciés relevées, décide de convoquer pour sa réunion du lundi 22 janvier à 18h00 au siège du District.

Président du club : M. DEROC Jérôme

Responsable U13 : M. BENALLABOU Driss

Responsable U7 : M. JACAZAIRES Christophe

PLATEAUX U6-U7

Enquête

La Commission demande à chaque responsable de catégorie de répondre au questionnaire qui lui sera envoyé par mail afin de tirer un bilan de la première partie de saison.

Plateaux

Le premier plateau de la 3ème phase qui aura lieu ce samedi 20 janvier est désormais disponible : [Cliquez ici](#)

Lieux & horaires des plateaux du 20 janvier fournis par les clubs

850 112 : HOUILLES AC : 9h30 : Stade Maurice Baquet

Courriers

850 115 du 09/12/17 : BOUAFLE FLINS ES

Le club de VILLENES ORGEVAL demande pourquoi une amende lui a été infligée pour absence à plateau, expliquant que le plateau n'a débuté qu'à 11h25.

La Cion remercie le club de BOUAFLE pour ses explications. Compte tenu que l'horaire du plateau avait été fixée en amont par le club d'accueil et que les clubs visiteurs étaient au courant, la Cion maintient l'amende infligée au club de VILLENES ORGEVAL.

840 107 du 20/01/18 : MAURECOURT FC

Le club de MAURECOURT FC anticipe une impraticabilité de son terrain au vu des conditions, les clubs de MAISONS LAFFITTE FC & MANTOIS 78 FC ne peuvent pas non plus recevoir.

La Cion prend note, le plateau est donc annulé.

850 106 du 20/01/17 : ETANG ST NOM ES

Le club nous informe être inscrit 2 fois sur les plateaux et ne pourra accueillir ce plateau ni même y participer.

Après vérifications, la Cion confirme le problème de répartition, vous n'auriez du avoir qu'un groupe de 2 équipes engagé. La Cion demande donc aux clubs de MARLY LE ROI US, LE PECQ US ou COIGNIERES FC si l'un d'eux peut recevoir ce plateau.

850 116 du 20/01/18 : BOUAFLE FLINS ES

Le club nous informe qu'il ne pourra recevoir ce plateau, en raison d'autres rencontres U11 auparavant et de 2 vestiaires en travaux. Il demande également l'intérêt de stipuler que le club peut ou non recevoir un plateau sur les inscriptions.

La Cion, concernant le plateau ce de ce samedi est dans l'attente de la réponse du club de POISSY pour accueillir ce plateau.

Concernant, les horaires et le fait de doubler différents dispositifs, la Cion rappelle que les créneaux sont surchargés et qu'il est désormais impossible de ne pas faire « doubler » certains clubs (pas toujours les mêmes) chaque samedi. Ce pourquoi, elle a officialisé les créneaux de 9h30 & 10h45 le samedi matin. Enfin, comme vous le présentez, le fait de demander aux clubs s'ils peuvent accueillir un plateau, permet de gagner du temps, mais compte tenu qu'il manque des sites d'accueil, chaque semaine, la Cion est dans l'obligation « d'imposer » certains sites.

ROSNY CSM

Demande du club de modifier son inscription en raison de trop grandes distances géographiques. Au lieu de faire 3 + 2, il demande de faire 4+1. La Cion prend note et fera au mieux, c'est à-dire 2+2 sur les 2 prochaines dates (3/02 et 10/03).

AUTEUILLOIS AS

Le club, nouveau participant sur nos plateaux cette saison nous informe rencontrer des problèmes lors d'accueil de plateaux, notamment au niveau des vestiaires.

La Cion prend note et vous informe qu'il est possible de cumuler plusieurs équipes dans un même vestiaire, surtout à cet âge et que vous pouvez utiliser vos vestiaires, comme des vestiaires de passage pour les enfants. Néanmoins, elle prend note de votre information.

PLATEAUX U8-U9

Enquête

La Commission demande à chaque responsable de catégorie de répondre au questionnaire qui lui sera envoyé par mail afin de tirer un bilan de la première partie de saison.

Courriers

AUTEUILLOIS AS

Le club, nouveau participant sur nos plateaux cette saison nous informe rencontrer des problèmes lors d'accueil de plateaux, notamment au niveau des vestiaires.

La Cion prend note et vous informe qu'il est possible de cumuler plusieurs équipes dans un même vestiaire, surtout à cet âge et que vous pouvez utiliser vos vestiaires, comme des vestiaires de passage pour les enfants. Néanmoins, elle prend note de votre information.

860 101 du 13/01/17 : DAMMARTIN EN SERVE AS

Le club de PORT MARLY CS nous dit avoir lu une information dans le journal de la semaine passée, comme quoi ce plateau ne pourrait avoir lieu à DAMMARTIN et que par conséquent, il n'a pas convoqué ses joueurs et n'a donc pas participé à ce plateau.

La Cion, vous informe qu'à aucun moment, une quelconque information de ce type n'a été publiée concernant ce plateau la semaine passée. De plus, une fois paru le journal n'est jamais modifié, l'information n'a donc pas pu paraître puis disparaître.

Après confirmation prise auprès du club de DAMMARTIN, aucun mail non plus n'a été adressé ni à votre club, ni au District concernant une quelconque annulation.

Par conséquent, la Cion décide de maintenir l'amende .affligée au club de PORT MARLY.

CATEGORIE U10-U11

Challenges Plateaux

La Commission a décidé de reporter les plateaux du Challenge U10 & du Challenge U11 uniquement, qui n'ont pu se jouer le samedi 16 décembre, au samedi 17 février, premier samedi des vacances scolaires. Les clubs ont la possibilité de le jouer avant cette date, s'ils se mettent tous d'accord.

Liste des plateaux concernés

U10 202 : MAISONS LAFFITTE FC

U10 204 : YVELINES US

U11 206 : ROSNY CSM

U11 CONSO 3 : MONTFORT FC

Courriers

Poule B du 09/12/17

58371 : JOUY-LOGES 1 / SONCHAMP AS 1

Le club de JOUY dit nous avoir envoyé la feuille de match.

La Cion confirme qu'aucun envoi ne lui est parvenu, hormis le mail de SONCHAMP avec sa liste de joueurs.

2 équipes poules A1/A2 du 20/01/18

56571/56667 : HOUILLES AC 3 4 / PORCHEVILLE FC 1 2

Le club de HOUILLES AC nous informe que ces rencontres se joueront à 10h45 en raison d'autres rencontres U11 auparavant.

La Cion prend note.

CATEGORIE U12-13

Festival Foot U13 Pitch

La Commission vous informe que le tirage au sort des derniers plateaux avant la Finale Départementale, aura lieu le lundi 22 janvier à 18h30.

Pour consulter la liste des qualifiés, [cliquez ici](#).

Critérium Départemental

HOUILLES SO

Demande du club pour faire jouer ses rencontres à domicile à 15h30.
Au vu du motif invoqué, accord de la Cion.

2 équipes poules B1/B2 du 20/01/18

55795/55899 : MAURECOURT FC 1 2 / HOUILLES AC 3 4

Le club de HOUILLES AC nous informe que ces rencontres sont inversées et qu'elles se joueront à 12h30.

Dans l'attente de l'accord écrit de MAURECOURT FC.

2 équipes poules B1/B2 du 20/01/18

55794/55898 : CHATOU AS 2 3 / FEUCHEROLLES USA 1 2

Le club de CHATOU AS nous informe que ces rencontres se joueront à 16h00 au stade Finaltéri 2, en raison d'un match U15 auparavant.

La Cion prend note.

2 équipes poules A1/A2

55575/55679 : HARDRICOURT-MEZY 1 2 / VERNEUIL ENT. 2 3

Le club d'HARDRICOURT nous informe que ces rencontres seront jouées le 4 février.

La Cion prend note, mais le 4 février est un dimanche. N'est-ce pas plutôt le 3?

CRITERIUM ESPOIR U12-U13

Courrier

Poule Elite U13 du 20/01/18

58852 : POISSY AS 2 / ROSNY CSM 1

Le club de POISSY AS nous informe que cette rencontre se jouera à 14h00 au stade Léo Lagrange.

Accord de la Cion.

Anomalies Feuilles de Jonglerie

U12 du 09/12/17 : CARRIERES GRE AS 11 / VELIZY ASC 11

La Cion, après 2 rappels, sans réponse, décide l'annulation de l'épreuve de jonglerie aux 2 équipes.

DECISIONS ADMINISTRATIVES FA

Décisions du 8 janvier 2017

FEUILLES DE MATCHES MANQUANTES

U11

Amende après 2 rappels au club d'accueil : 11€

Annexe 2 RS DYF

Neutralisation des rencontres

Rencontres du 09/12/17

1 équipe

58372 : SONCHAMP AS 2 / MAGNY 78 FC 3
58376 : ST CYR AFC 3 / CLAYES S-BOIS USM 3

2 équipes

56944/57028 : FEUCHEROLLES USA 1 2 / CROISSY US 1 2
57111/57195 : COIGNIERES FC 1 2 / GAMBAIS AS 1 2
57116/57200 : MAGNY 78 FC 1 2 / BUC FOOT AO 2 3

Par année

57281/57365 : MUREAUX OFC 1 11 / MANTES LA VILLE 1 11
57452/57548 : MARLY LE ROI US 1 11 / CHATOU AS 1 11
57859/57943 : MUREAUX OFC 2 12 / PSG 2 12
57860/57944 : ACHERES CS 2 12 / MANTOIS 78 FC 2 12
58027/58135 : TRAPPES ES 4 14 / PLAISIROIS FO 3 13

U13

Amende après 2 rappels au club d'accueil : 11€

Annexe 2 RS DYF

Neutralisation des rencontres

Rencontres du 09/12/17

2 équipes

55572/55676 : MANTOIS 78 FC 4 5 / EPONE USBS 1 2
55786/55890 : FOURQUEUX OMS 1 2 / CHATOU AS 2 3
55990/56094 : MAGNY 78 FC 1 2 / GAMBAIS-YVELINES 2 3
55993/56097 : ESSARTS LE ROI AGS 1 2 / MONTFORT FC 1 2

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

U7

Amende après 2 rappels au club d'accueil : 10€

(Annexe 2 RS DYF)

Plateaux du 09/12/17

850106 : MUREAUX OFC
850108 : BAILLY NOISY SFC
850117 : HOUILLES AC
840 105 : MEULAN CN

2ème rappel avant amende

U6 du 2 décembre

830 105 : ACHERES CS

U9

2ème rappel avant amende
Plateaux Espérance du 16/12/17

501 : TRAPPES ES / BAILLY NOISY SFC
502 : POISSY AS
504 : PLAISIROIS FO / HOUILLES AC
505 : FONTENAY LE FLEURY AS

U11

2ème rappel avant amende au club d'accueil

La Commission demande également aux clubs visiteurs les résultats du plateau
Plateaux du 16/12/17

U10

CONSO 1 : MANTES LA VILLE FC
CONSO 5 : MAGNY 78 FC
CONSO 6 : BOUGIVAL FOOT

DYF U10/U11

Poule A : ETANG ST NOM ES / ABLIS FC SUD 78
Poule A : NEAUPHLE PONT. RC 78 / PLAISIROIS FO 2
Poule A : COIGNIERES FC / ESSARTS LE ROI AGS
Poule C : PLAISIROIS FO / TRAPPES ES
Poule C : VALLEE 78 FC / RAMBOUILLET FC
Poule D : BOUGIVAL FOOT / BUC FOOT AO
Poule G : GARGENVILLE STADE / MANTOIS 78 FC

FEUILLES DE JONGLERIE MANQUANTES

U12/U13 ESPOIR

Amende après 2 rappels : 10€

Annexe 2 RS DYF

Aucun point de bonus attribué

Rencontres du 09/12/17

U13

58916 : CHANTELOUP US 1 / CARRIERES S-S US

FORFAIT NON AVISE

U11

Amende : 13€

Annexe 2 RS DYF

Rencontres du 09/12/17

1 équipe

58372 : SONCHAMP AS 2 / MAGNY 78 FC 3